

Pers-Jussy



Bulletin municipal

N° 60 - Janvier 2019

Prochaine parution

Avril 2019



EDITORIAL DU MAIRE

En ce 11 novembre 2018, le centenaire de l'Armistice a été commémoré avec dignité et recueillement, en présence des autorités civiles et militaires, de nombreux habitants et plus de 150 élèves des écoles du chef-lieu et des Roguet.

Le déroulement de cette très belle cérémonie était orchestré avec le concours des enseignants et des enfants, que je tiens à féliciter pour la qualité d'un travail de mémoire exemplaire, unanimement apprécié par nos concitoyens.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, le respect d'une minute de silence et la lecture du message du Président de la République, la cérémonie animée par les enfants des écoles s'est poursuivie dans la tradition républicaine.

Commémoration empreinte d'émotion devant un public recueilli, qui écoutait avec empathie les récits et les chants des enfants ! Pourrions-nous nous inspirer de cet élan de générosité et de fraternité, pour organiser les prochaines cérémonies du souvenir ?

En ce même 11 novembre à 11 heures, toutes les cloches de France ont sonné à l'unisson durant 11 minutes, pour commémorer l'Armistice et nous rappeler qu'il en était de même, il y a de cela un siècle, pour fêter la Victoire et célébrer la Paix.

L'horreur de la Grande Guerre évoque pour toutes les nations concernées, le poids de la souffrance, de la séparation et de la mort, sans compter les drames familiaux qui ont laissé de profondes cicatrices.

Nous avons un devoir de mémoire pour rappeler que la Paix est fragile !

Et vraiment, « ça fait chaud au cœur » de se retrouver toutes générations confondues devant le monument aux Morts, pour rendre un hommage solennel à nos soldats qui ont payé de leur vie pour sauver notre Patrie.

A l'issue de la cérémonie, toute la population était invitée à la salle communale pour découvrir une magnifique exposition relatant des faits de guerre, réalisée par les Amis de Pers-Jussy, le Service Enfance Jeunesse, la bibliothèque, les enseignants et les élèves.

Tout en vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année, permettez-moi de dire ma reconnaissance aux enfants, aux enseignants et à l'ensemble des personnes qui ont participé à la commémoration du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre.

Votre Maire

Louis Favre



VŒUX DU MAIRE

Vendredi 4 Janvier

20 heures à la Salle Communale

SÉANCE DU 25/10/2018

Le Conseil Municipal :

- **Remercie** tous les bénévoles qui ont organisé la Persjussienne qui a connu une grande affluence.
- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 27/09/2018.
- **Ecoute** M. Mathieu CHASTEL, directeur du Service Enfance et Jeunesse de la commune, qui présente le bilan du service :

- Coût de fonctionnement prévisionnel 2018 :	219 460,00 €.
- Coût de fonctionnement réalisé au 30/09/2018 :	179 031,86 €.
couvert par la participation des familles	103 163,89 €.
de la Caisse d'Allocations Familiales	21 659,59 €.
et de la commune de Pers-Jussy	54 208,38 €.
- **Décide**, dans le cadre du portage par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie de la maison « La Chatna », de réserver ce bâtiment pour les besoins du bureau d'aide social, en attendant la poursuite de l'étude du dossier « requalification et aménagement futur du centre-bourg ».
- **Ecoute** M. Denis DUPANLOUP, adjoint en charge des bâtiments, qui fait un point de situation de l'avancement des chantiers en cours au centre bourg :
 - Ecole de musique : les travaux de maçonnerie ont débuté.
 - Bâtiment Halpades et médiathèque : appel d'offres en cours, démarrage du chantier début 2019.
- **Mandate** la commission bâtiments pour l'étude et la mise en place d'un préfabriqué pour les services techniques.
- **Décide** de renouveler la convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG 74.
- **Vote**, sur proposition de Mme Isabelle ROGUET, adjointe en charge du scolaire, les subventions suivantes:
 - Classe découverte pour le cycle 2 à Chamonix 5 740 €.
 - Classe découverte pour le cycle 3 dans le Doubs 3 990 €.
 - Ski de piste aux Carroz d'Arâches pour l'école des Roguet 800 €.
- **Accepte** le devis de l'atelier C TO COM pour la réalisation de la revue communale qui s'élève à 4 035 € HT.
- **Valide** la cession gratuite à la commune d'un terrain de 9 m² pour l'aménagement du chemin rural dit des Bois au hameau des Pittet (parcelle D n°1357).
- **Propose** Mme Martine FREYRE membre de la commission sociale de l'Epicierie Sociale et Solidaire de la Communauté de Communes Arve et Salève.
- **Vote** les prix des concessions du cimetière comme suit :

Type	Durée de 15 ans	Durée de 30 ans
Cavurne	25 €	50 €
Columbarium	500 €	1 000 €
Concession 2 m ²	50 €	100 €
Concession 4 m ²	100 €	200 €
- **Met** en place un groupe de travail chargé du projet d'agrandissement du cimetière qui sera composé de : Louis FAVRE, Patrice DOMPAMRTIN, Isabelle ROGUET, Denis DUPANLOUP et Franck VIGNE.
- **Vote** la subvention suivante :
 - Aide aux sinistrés du département de l'Aude : 2 000 €.
- **Accepte** de passer en non-valeur une taxe d'urbanisme, non payée, d'un montant de 1 458 €.
- **Est informé** par M. Michel CRITIN, des prochaines manifestations de la Croix Rouge comme suit :
 - 3 novembre 2018 : braderie au local de La Roche sur Foron.
 - 10 novembre 2018 : collecte alimentaire dans les supermarchés.

SÉANCE DU 25/10/2018 (suite)

- **Ecoute** Mme Béatrice VILLETTE qui fait part de ses inquiétudes suite aux accidents de chasse mortels qui se sont produits en Haute-Savoie.
- **Prend** connaissance du dossier CitoyENERgie, présenté par Hervé FAUVAIN :

CitoyENERgie est un projet nouveau en Haute-Savoie, porté par un groupe de citoyens soutenu par le pôle métropolitain du Genevois français et les communautés de communes du Genevois et d'Arve et Salève. Cette initiative a pour but de permettre à chacun de devenir un peu plus acteur de la transition énergétique.

CitoyENERgie est une S.A.S (société par action simplifiée) construite sur le modèle des coopératives citoyennes et qui bénéficie depuis cet été du label "centrale villageoise" pour le territoire Faucigny Genevois.

CitoyENERgie fait appel à l'épargne citoyenne pour réaliser des installations photovoltaïques sur des toits publics ou privés. Pour ce faire, d'un côté CitoyENERgie constitue un capital de départ en émettant des actions ouvertes à tous (1 action = 100 €). De l'autre, elle recherche des toitures capables d'accueillir des installations photovoltaïques moyennant une location au propriétaire. L'électricité solaire est ensuite vendue aux distributeurs d'énergie avec un prix fixé sur une durée de vingt ans. Le produit de la vente se répartit alors entre :

- 1) le remboursement du prêt bancaire,
- 2) la constitution d'un fonds de réserve pour les prochaines installations et,
- 3) le paiement des intérêts aux actionnaires de CitoyENERgie.

Ce projet s'adresse aux habitants d'un territoire en leur proposant un moyen de dédier une partie de leur épargne, même symbolique, à des projets durables et non délocalisables. La gouvernance de CitoyENERgie joue alors un rôle important avec une règle de base : 1 actionnaire = 1 voix. Les collectivités locales, les entreprises et les associations peuvent également devenir actionnaires, tout en restant minoritaires par rapport au collège des citoyens.

A ce jour, CitoyENERgie a déjà réuni 62 souscripteurs pour un total de 63 500 €, avec un premier objectif à 100 000 €.

Le 17 novembre prochain, ces souscripteurs et toutes personnes intéressées sont invités à la matinée de lancement qui se déroulera à la salle des fêtes d'Archamps à partir de 10 heures.

Une fois constituée et formellement installée, la S.A.S pourra s'atteler à concrétiser les premiers projets photovoltaïques, organisés en "grappe de toits" l'une à Reignier et l'autre à Collonges sous Salève.

Pour plus d'informations : <https://www.citoyenergie.org/> et <http://www.centralesvillageoises.fr>

- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 29 novembre 2018 à 19h30.

Toute la population de Pers-Jussy est invitée à participer à la Cérémonie de Commémoration du Centenaire de l'Armistice qui se déroulera le dimanche 11 novembre 2018 à 9h00 au Monument aux Morts en présence des élèves de Pers-Jussy ainsi qu'à l'exposition sur « la grande guerre » et « le rôle des femmes » à la salle communale durant tout le week-end.

SÉANCE DU 13/12/2018

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 25/10/2018.
- **Accepte** le devis suivant :
 - SONNERAT Electricité - travaux d'éclairage dans l'église : 10 460,76 € TTC.
- **Autorise** M. le maire à signer un avenant à la convention existante avec la Préfecture pour transmission des marchés publics par voie dématérialisée (application @CTES).
- **Est informé** d'une proposition de vente à la commune des parcelles cadastrées section A n° 1382, 1384, 1392 et 1422 pour une surface totale de 2049 m² et **autorise** M. le maire à poursuivre cette négociation.
- **Décide de signer** une nouvelle convention d'une année, avec « Les Brigades Vertes » pour le traitement des plantes invasives.
- Pour clore l'exercice 2018, **vote**, sur proposition de Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, adjointe en charge des finances, les crédits supplémentaires suivants :
 - Ouverture de crédit :

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>n° de compte</u>	<u>montant</u>
Budget communautaire	7477	72 800,00 €
Assurance dommage ouvrage	6162	8 000,00 €
Créances admises en non-valeur	6541	4 500,00 €
Subventions aux associations	6574	5 500,00 €
Titres annulés	673	800,00 €
Personnel titulaire	6411	38 000,00 €
Entretien voirie	615231	16 000,00 €

SÉANCE DU 13/12/2018 (suite)

- Virements de crédit :

Section d'investissement

	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	compte	somme	compte	somme
Voirie	2315	- 4 100,00 €		
Frais d'étude			2031	4 100,00 €

- **Autorise** M. le maire à signer un acte relatif à une servitude de passage des eaux usées sur une parcelle privée, mitoyenne au lotissement « Les Clairières » à Crédoz, parcelles B n° 2532 et 2535.
- L'entretien de la zone artisanale ayant été intégré dans les compétences de la communauté de communes Arve et Salève, **accepte de signer** une convention avec cette dernière pour que le déneigement soit effectué par la commune.
- **Valide** le protocole proposé par le Service Enfance et Jeunesse pour la récupération des impayés.
- Dans le cadre du service d'accueil des enfants, **autorise** M. le maire à signer une nouvelle convention avec la Caisse d'Allocations Familiales et décide d'engager la commune dans la labellisation « plan mercredi ». Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) sera modifié en ce sens.
- **Décide**, sur proposition de M. Patrice DOMPMARTIN, adjoint en charge de la voirie, de sous-traiter une partie du déneigement de la commune à l'entreprise ETA DU LEMAN.
- **Félicite** le directeur du Service Enfance et Jeunesse pour la réussite d'un examen professionnel et décide de le nommer sur le grade « d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe ».
- **Ecoute** M. Denis DUPANLOUP, adjoint en charge des bâtiments, faire le compte-rendu de la réunion avec l'architecte du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) concernant le projet de réhabilitation de la mairie et propose un diagnostic énergétique de la salle communale, sera établi en début d'année.
- En réponse à une demande du supermarché CASINO, **émet un avis favorable** à l'ouverture dominicale de 5 journées en 2019, sujet qui devra être soumis à négociation avec les partenaires sociaux.
- Est **informé** par M. Michel CRITIN que la Croix Rouge a reçu 7 tonnes de denrées alimentaires lors de sa collecte réalisée le 10 novembre et que le goûter de Noël organisé pour les familles est prévu ce samedi 15 décembre.
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 31 janvier 2019 à 19h30.

Monsieur le maire remercie son conseil municipal et le personnel communal pour le travail réalisé durant cette année 2018 et souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera fermé du samedi 22 décembre à 11h au jeudi 27 décembre à 9h et du lundi 31 décembre 2018 à 16h au jeudi 3 janvier 2019 à 9h.

INFOS DIVERSES

L'espace AQUALUDIQUE LES FORONS

RECRUTE

Pour la saison 2019

- AGENTS POLYVALENTS POUR
VESTIAIRES ET MENAGE

De mai à mi-octobre à temps non complet
*Jeunes entre 16 et 20 ans pour un mois d'été,
week-end ou nocturnes (21 H) .*

- SURVEILLANT DE BAINNADE

Titulaire d'un BNSSA

Juillet-Août à temps complet



Adresser votre candidature manuscrite
et curriculum vitae **AVANT le 25 février 2019**

(en précisant la disponibilité : pour toute la saison
ou une période déterminée) à :

Monsieur le Président du SIVU

Espace Aqualudique Les Foron

Maison du Pays

74800 LA ROCHE SUR FORON

PEPS EUREKA : Programme d'Education et de Promotion de la Santé
« Pour donner du PEPS à ses neurones et à sa vie »

Programme issu du Neuropeps, élaboré par la Fondation Nationale de Gérontologie, il vise à comprendre les difficultés de mémoires quotidiennes en donnant des informations et des conseils, et en diffusant des messages de prévention et des stratégies de mémorisation.

Il s'adresse aux retraités soucieux de prendre en main leur mémoire et leur santé et qui sont concernés par une prévention plus globales des troubles cognitifs.

Peps Eureka est un programme d'animation collective qui comporte 10 séances hebdomadaires d'environ 2h30 avec des aspects théoriques et des aspects pratiques.

Ces ateliers sont proposés gratuitement.

**Pour tout renseignement, vous pouvez vous inscrire auprès de Dominique BRAND
ou remplir une fiche d'inscription à la mairie.**

INFOS DIVERSES



En cas d'urgence

3 défibrillateurs sont installés à
Pers-Jussy :

- * au stade de foot
- * à la salle communale
- * au groupe scolaire

Donnez un nom à votre future Médiathèque !

Que vous vouliez rendre hommage à un auteur, à un lieu, un mot, une expression ou encore si une idée vient à germer, la bibliothèque vous donne la parole.
Totalement anonyme, nous prenons toutes vos suggestions, vous pouvez en déposer autant que vous le voulez.

Les prochains rendez-vous de la Bibliothèque :

**Samedi 19 janvier à 18h00 : La Nuit de la Lecture**

Pour la première année la bibliothèque participe à la Nuit de la Lecture, phénomène national produit par le Ministère de la Culture.

Au programme : Lectures-Doudou pour les plus petits, histoires signées pour les adultes et livres à choisir « à l'aveugle ».

Samedi 2 février de 9h30 à 12h00 : Atelier Livres Pliés

Les livres pliés sont un véritable élément de décoration, créer votre pliage et repartez avec votre création sur le thème du Home Sweet Home.

Atelier sur inscription, maximum 10 personnes, public adulte uniquement.

Samedi 23 mars à 11h00 : Apéro BDs

Une nouvelle idée de la lecture avec le roman graphique qui prend de plus en plus de place en France. Autour d'un apéro, nous vous présentons chaque Bande Dessinée afin de vous donner l'envie de buller. Public adulte.

Attention : La Bibliothèque prend des vacances !

Du 22 décembre au 7 janvier, nous partons en Laponie ☺ Bonnes fêtes à tous.

Rentrée Scolaire



RENTREE SCOLAIRE 2019 / 2020

Je m'inscris

ADMISSIONS EN MATERNELLE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2016

1° - Je passe en MAIRIE avec :

- ✓ mon livret de famille,
- ✓ ma pièce d'identité*,
- ✓ un justificatif d'adresse récent (facture électricité, eau, avis imposition)



2° - Je prends rendez-vous à l'école au 04 50 36 42 57 pour finaliser l'inscription avec :

- ✓ le carnet de santé avec les vaccinations à jour,
- ✓ 4 photos d'identité,
- ✓ la carte vitale* ou le n° d'assuré social*,
- ✓ le livret de famille*
- ✓ si besoin le jugement de divorce ou de séparation.

* Document du responsable légal de l'enfant

L'actualité



ARBUSIGNY ARTHAZ-PND MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE LA MURAZ NANGY PERS-JUSSY REIGNIER-ESERY SCIENTRIER

POLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Aménagement de la gare de Reignier

Les travaux commenceront au printemps 2019 pour accueillir les usagers du Léman Express en décembre, ils comprennent :

- une réorganisation complète du plateau de la gare,
- un parking (côté sud-est).

Les aménagements détaillés sont :

- Petit parking à l'entrée à côté du passage à niveau,
- Parc à vélos couvert,
- Accès à la gare par une voie en sens unique,
- Dépose-minute, places Taxi, arrêts de bus, places PMR, le long du bâtiment gare,
- Cheminement réservé piétons et cycles,
- Toilettes publiques,
- Placette carrée avec une fonction de giratoire,
- Bandes végétales plantées et arborées,
- Abri-moto,
- Parking de 200 places environ.



A horizon 2025, le PEM sera également pourvu d'un parking (côté Pers-Jussy), aménagé pour les voitures, les vélos, les motos, les bus et d'un passage souterrain.

 En savoir +
www.arve-saleve.fr

LEMAN EXPRESS

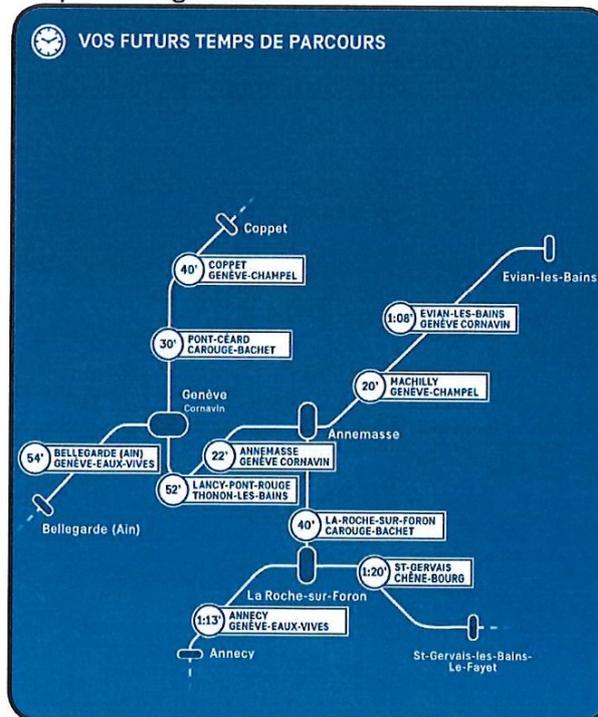


Régionalis Léman Express

Déploiement le 15 décembre 2019

L'ouverture de la nouvelle liaison CEVA permettra la mise en service intégrale du Léman Express :

- Amplitude horaire de 5h00 à 00h30 en semaine,
- Sur le réseau transfrontalier, 2 relations par heure, aux heures de pointe,
- Entre Annemasse et Genève, jusqu'à 6 trains par heure et par sens, en semaine,
- Connexions multimodales avec les transports publics régionaux.



Reignier-Genève Cornavin : environ 30 minutes

 En savoir +
www.lemanexpress.ch



LES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS



La mise en place

La création de points d'apport volontaire est en cours dans votre commune. Vous recevrez un courrier pour vous informer de l'arrêt de la collecte en porte à porte. Il vous sera également indiqué le point le plus proche de chez vous.

Collecte sélective

La Communauté de communes Arve & Salève met à votre disposition des zones de tri pour vous permettre de trier vos déchets. Le Sidefage est en charge du ramassage de ces points.

Quels sont les déchets qui peuvent être triés ?



- Je dépose dans le conteneur jaune :
- Briques de lait, de sauce, de jus de fruits...
 - Enveloppes, journaux, magazines.
 - Cartonnettes de céréales, yaourts, biscuits...



- Je dépose dans le conteneur bleu :
- Boîtes de conserve propres, canettes
 - Barquettes aluminium bien vidées
 - Aérosols
 - Bouteilles d'eau, de lait, d'huile ménagère
 - Flacons de produits ménagers, shampoing



- Je dépose dans le conteneur vert :
- Bouteilles
 - Bocaux
 - Pots

Pourquoi des conteneurs semi-enterrés ?



Ramassage plus rapide, plus propre et plus simple
Le ramassage d'un conteneur semi-enterré s'effectue en 1 à 2 minutes alors que pour un volume équivalent en bacs à roulettes, il faut 8 à 10 minutes de travail.

Une intégration dans le paysage urbain et une emprise foncière limitée

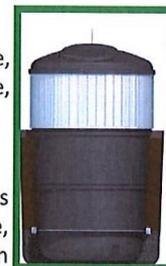
Un conteneur stocke l'équivalent de 10 grands bacs à ordures, soit 5 000 litres. Fini les rangées de bacs peu esthétiques sur les trottoirs, discrètes et design, les bornes s'intègrent bien au paysage urbain.

Facile d'utilisation

Les couvercles noirs pour les ordures ménagères, jaunes pour les emballages, verts pour le verre, et bleus pour les bouteilles plastiques et les emballages alu, orientent le tri des déchets sur un même lieu.

Sécurité renforcée

Leur structure en acier est très résistante, évitant ainsi les risques de feu de poubelle, et de pollution du sous-sol.



Limitation des nuisances

Grâce aux cuves étanches, les mauvaises odeurs et les déchets éventrés à l'air libre, c'est fini ! Les habitants bénéficient d'un accès permanent aux conteneurs. Ils peuvent déposer leurs déchets quand ils veulent, sans nuisance pour le voisinage. Les habitants n'ont donc plus besoin de conserver des sacs pleins jusqu'au jour de ramassage.

DATES À RETENIR

Vœux du Comité des Fêtes
Vendredi 11 janvier à 20 heures
 Stade des Fins



Concours de belote
Organisé par l'USPJ Foot
Dimanche 20 janvier à 13 heures
 Salle communale



Stage de Danse Latino
Samedi 2 février
 Salle communale

Soirée pour l'association « Eva l'espoir »
Samedi 9 février
 Salle communale

Tartifoot
Samedi 16 février
 Salle communale d'Arbusigny

AG des Amis de Pers-Jussy
Vendredi 1er mars
 Salle communale

AG de l'ANSMFIS
Vendredi 8 mars
 Stade des Fins

Soirée de la Femme organisée par le CCAS
Vendredi 8 mars
 Salle communale

Soirée du Ski-Club
Samedi 9 mars
 Salle communale



Carnaval organisé par l'APE
Samedi 16 mars
 Salle communale



Journées rencontres ANSMFIS
Samedi 16 et dimanche 17 mars
 Salle communale

Soirée concert / karaoké de l'école de musique
Samedi 23 mars
 Salle communale

Expo photos Pixel d'Argent
Samedi 28 et dimanche 29 mars
 Salle communale

Repas des Anciens
Dimanche 7 avril
 Salle communale

Concert de la chorale Arc en Ciel
Samedi 13 avril
 Salle communale



Au Petit Bonheur
Les lundis 7 janvier, 4 février,
4 mars et 1er avril
 Stade des Fins

Service Enfance Jeunesse - été 2019
Une colo pour les enfants de 8 à 12 ans
du 8 au 17 juillet
Une colo pour les enfants de 6 à 9 ans
du 26 au 30 août
Les lieux et prix seront fixés en février.